



GESTION DE PROJETS ET PROGRAMMES

Dispositif d'arrêté des comptes Préparation du dossier d'audit Gestion comptable et financière des projets et agences – Élaboration des états financiers avec les logiciels TOM²PRO et TOM²ETATSFIN

SNGP32	PARIS
2 SEMAINES	OPTION 1 : 4 900 € ⁽¹⁾ / OPTION 2 : 6 160 € ⁽²⁾
du 23/11/2026 au 04/12/2026	
Concernant les coûts :	
<p>(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.</p> <p>(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.</p>	
CIFOPE EXPERTISE ET FORMATION	

Dispositif d'arrêté des comptes - Préparation du dossier d'audit - Gestion comptable et financière des projets et agences – Élaboration des états financiers avec les logiciels TOM²PRO et TOM²ETATSFIN

OBJECTIFS

- Créer ou améliorer le dossier de travail en vue de l'établissement et du contrôle des comptes annuels pour optimiser le planning.
- Disposer d'une méthodologie d'auto-contrôle et de vérification de ses propres travaux comme de ceux de l'équipe comptable.
- Améliorer et rendre efficaces les relations avec les auditeurs externes.
- Assurer une production d'informations comptables et financières conformes aux normes et aptes à satisfaire les attentes des États et des bailleurs de fonds.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} module – Enjeux et objectifs de la comptabilité des projets et agences

- Présentation du cadre conceptuel du SYSCOA – OHADA

2^e module – États financiers des projets et agences

- Objectifs et contenus

3^e module – Traitement comptable des opérations des projets

- Emprunts transférés, subventions et autres financements reçus

4^e module – Sensibilisation aux procédures d'organisation comptable

- Causes de blocage comptable potentiel

5^e module – Structure générale du dossier d'arrêté des comptes

- Contenu du dossier permanent et du dossier annuel

6^e module – Écritures de fin d'exercice

- Choix des règles et méthodes comptables et d'évaluation

7^e module – Utilisation du logiciel TOM²PRO pour la production des états financiers

- Bilan, compte de résultat

POUR QUI ?

Directeurs administratifs et financiers, coordonnateurs, chefs comptables, comptables, régisseurs, auditeurs internes et externes.